

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 14 novembre 2017, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents : M. Roberto Blondin, maire
 MME Nadine Lelièvre, conseillère
 MM. Patrick Lebreux, conseiller
 Jacques Desbois, conseiller
 Jeannot Couture, conseiller
 Jacques Roussy, conseiller

Est absent : M. Roland Vallée, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire

Sont également présents :
Luc Lambert, directeur général
René Desbois, inspecteur

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2017-11-158

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 10 octobre 2017
- 4- Correspondance
- 5- Liste des comptes du journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6- Liste des comptes fournisseurs
- 7- Rapport sur les élections
- 8- Nomination du maire suppléant
- 9- Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 10- Signature des chèques et autres transactions bancaires
- 11- Avis de motion – Prévisions budgétaires 2018 et programme triennal 2018, 2019 et 2020 de la Municipalité
- 12- Lelièvre, Lelièvre et Lemoignan Ltée – Deuxième branchement à l'égout
- 13- Engagement – Opérateur à neige
- 14- Tablette électronique et cellulaires
- 15- Recommandation d'une représentation civile sur le comité d'investissement socioéconomique (CIS) de la MRC du Rocher-Percé
- 16- Formation code éthique
- 17- Autres sujets : PRRL – Mandat CIMA+ plans et devis
 Prix Hommage bénévolat-Québec 2018
 Route Rameau déneigement
- 18- Période de questions
- 19- Clôture de la session

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point autres sujets ouvert.

2017-11-159

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 OCTOBRE 2017

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal du 10 octobre 2017 tel que rédigé.

2017-11-160

CORRESPONDANCE

Le maire informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois d'octobre 2017.

2017-11-161

LISTE DES COMPTES DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET RAPPORT DES SALAIRES NETS

Le conseil municipal prend acte de la liste des comptes du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois d'octobre 2017.

2017-11-162

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois d'octobre 2017.

2017-11-163

RAPPORT SUR LES ÉLECTIONS

Le président d'élection dépose le rapport sur l'élection générale du 5 novembre 2017 et informe les membres du conseil municipal de son contenu.

2017-11-164

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Ce sujet est remis à une séance ultérieure.

2017-11-165

DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Le directeur général informe les membres du conseil municipal de l'obligation de déposer au conseil municipal une déclaration d'intérêts pécuniaires dans les 60 jours de sa proclamation.

Madame Nadine Lelièvre et monsieur Jacques Roussy ont déposé leurs déclarations d'intérêts pécuniaires.

2017-11-166

SIGNATURE DES CHÈQUES ET AUTRES TRANSACTIONS BANCAIRES

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal nomme le maire monsieur Roberto Blondin et monsieur Jacques Desbois pour signer les chèques et toutes les transactions bancaires à la caisse Desjardins du Littoral gaspésien en remplacement de messieurs Léo Lelièvre et Réjean Desbois.

2017-11-167

AVIS DE MOTION – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 ET PROGRAMME TRIENNAL 2018, 2019 ET 2020 DE LA MUNICIPALITÉ

Avis de motion est donné par Jeannot Couture qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera soumis pour adoption un règlement établissant les prévisions budgétaires 2018 et le programme triennal d'immobilisations 2018, 2019 et 2020 de la Municipalité.

2017-11-168

LELIÈVRE, LELIÈVRE ET LEMOIGNAN LTÉE – DEUXIÈME BRANCHEMENT À L'ÉGOUT

CONSIDÉRANT QUE monsieur Rock Lelièvre de la compagnie Lelièvre, Lelièvre et Lemoignan Ltée désire un deuxième branchement à l'égout et qu'il demande à la Municipalité d'assumer 50 % des coûts pour le branchement de la conduite d'égout de la ligne de rue au maître tuyau ;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise un 2^e branchement à l'égout à la compagnie Lelièvre, Lelièvre et Lemoignan Ltée et que les frais soient assumés à 100 % par cette dernière.

2017-11-169

ENGAGEMENT – OPÉRATEUR À NEIGE

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal engage monsieur Maxime Berthelot à titre d'opérateur pour le déneigement de nuit pour la saison hivernale 2017-2018 aux mêmes conditions que l'an passé.

QUE la rémunération, à la semaine, débute le 10 décembre 2017.

QUE le directeur général est autorisé à renouveler l'entente de travail avec monsieur Maxime Berthelot.

2017-11-170

TABLETTE ÉLECTRONIQUE ET CELLULAIRES

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal fait l'acquisition d'une tablette électronique et d'un cellulaire incluant un forfait d'appel pour le maire.

2017-11-171

RECOMMANDATION D'UNE REPRÉSENTATION CIVILE SUR LE COMITÉ D'INVESTISSEMENT SOCIOÉCONOMIQUE (CIS) DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ

Il est proposé par Jacques Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal nomme madame Karine Doucet pour siéger sur le comité d'investissement socioéconomique (cis) de la MRC du Rocher-Percé.

2017-11-172

FORMATION - CODE ÉTHIQUE

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal inscrit messieurs Roberto Blondin, Patrick Lebreux, Jacques Desbois et Jeannot Couture pour assister à la formation obligatoire sur le comportement éthique.

2017-11-173

PRRL - MANDAT CIMA+ PLAN & DEVIS

CONSIDÉRANT QUE suite au départ de M. Michel Couture, la firme CIMA+ désire mettre fin à son contrat pour l'élaboration des plans et devis pour le volet redressement du programme de Réhabilitation du réseau routier local ;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte de mettre fin au contrat pour l'élaboration des plans et devis pour le volet redressement du programme de Réhabilitation du réseau routier local avec la firme CIMA+.

2017-11-174

PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC 2018

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal appui la candidature de Monsieur Régis Lelièvre au prix Hommage bénévolat-Québec 2018 dans la catégorie 36 ans et plus.

**LE CLUB DE MOTONEIGE LES SENTIERS DU ROCHER-PERCÉ
DEMANDE L'AUTORISATION DE CIRCULER SUR LA ROUTE RAMEAU
ET LE DROIT DE PASSAGE SUR LE LOT NUMÉRO 5 648 630 ET 5 650 340**

Le sujet a été discuté à la période de question.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 20 : 19 heures et elle s'est terminée à 20 : 36 heures.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'ajourner la séance pour discuter à huit clos du dossier de la route Rameau.

La séance a été ajournée de 20 : 37 heures.

Le conseil municipal est de retour à 20 : 47 heures et poursuit la séance.

2017-11-175

**LE CLUB DE MOTONEIGE LES SENTIERS DU ROCHER-PERCÉ
DEMANDE L'AUTORISATION DE CIRCULER SUR LA ROUTE RAMEAU
ET LE DROIT DE PASSAGE SUR LE LOT NUMÉRO 5 648 630 ET 5 650 340**

CONSIDÉRANT QUE le président et des représentants du sentier des motoneiges du Rocher-Percé demande au conseil municipal l'autorisation de circuler sur la route Rameau et un droit de passage sur les lots numéros 5 648 630 et 5 650 340 (terrain ancien dépotoir) ;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal n'autorise pas le déneigement de la route Rameau, accorde au club les sentiers Rocher-Percé le droit de circuler sur la moitié de la route Rameau et accorde également un droit de passage sur les lots numéros 5 648630 et 5 650 340.

QUE les autorisations ci-haut mentionnées sont conditionnelles aux exigences suivantes :

- Le club Les sentiers du Rocher-Percé s'engage à ce que la Sûreté du Québec n'émette pas de billets d'infractions sur le droit de passage ci-haut mentionné du seul fait qu'ils n'ont pas de carte de membre d'un club les sentiers du Rocher-Percé.
- De fournir une preuve d'assurance responsabilité civile de 10 000 000 \$ pour circuler sur le chemin Duguesclin et sur la route Rameau.
- De fournir et installer une signalisation routière conforme.
- De baliser et d'entretenir seulement la moitié de la Route Rameau afin que les motoneigistes n'ayant pas de carte de sentier de motoneige puissent utiliser l'autre moitié de la route.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussigné, Luc Lambert, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé _____

2017-11-176

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 20 : 55 heures.

Roberto Blondin, maire

Luc Lambert, directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»